



Affiché en Mairie
le 28 MAI 2018

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 MAI 2018

Aujourd'hui, mardi vingt-deux mai deux mille dix-huit, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Maire.

Etaient présents : M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. SIMON Michel, Mme LOOCK Martine, M. MUNTE Serge, M. BOUILLAGUET Vincent, M. COLIN Henri, Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, Mme BONNET Catherine, M. COUPY Daniel, Mme LASFARGUES Geneviève, Mme MARTY Lucienne, M. DELPECH Bernard, Mme CHANUT-STOEFFLER Sylvie, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY-ZUILLI Sabine, Mme LENEVEU Hélène, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. GUIRAL Lionel, M. SINDOU Géraud, Mme CHABERT Fabienne, M. ROUET Thibaut, Mme BOUIX Catherine, Mme DIRAT Laurence, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, M. GRINFEDER Michel, M. TILLIE Christophe, M. CASTANG Stéphane.

Etaient excusé(e)s : Mme BOYER Noëlle (**procuration** donnée à M. SIMON Michel), M. TULET André (**procuration** donnée à Mme MARTY Lucienne), Mme LAGARDE Geneviève (**procuration** donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc), Mme BESSOU Evelyne (**procuration** Mme DUPLESSIS-KERGOMARD), M. SENNAC Pierre-Louis (**procuration** Mme LASFARGUES), M. DEBUISSON Guy.

Présents : 29

Excusés : 6

Procuration(s) : 5

Secrétaire de séance : Cathy BOUIX

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation générale donnée par le Conseil municipal

Il n'y a pas de vote sur ce point.

FINANCES

1. Adoption de la décision modificative n°1 - budget annexe Stationnement 2018

M. CASTANG s'abstient.

Adopté à l'unanimité.

2. Attribution de subventions aux associations et organismes publics 2018

Adopté à l'unanimité.

FONCIER

3. Transfert par avenant du droit au bail emphytéotique en date du 8 août 1979 de l'Etat à la Région Occitanie (Lycée professionnel agricole Cahors-Le Montat)

Adopté à l'unanimité.

4. Dénomination de voiries

Adopté à l'unanimité

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

5. Déclassement anticipé des parcelles cadastrées section AM n°445 et n°207 sises à Englandières et cession à la société SCI ODLT Industrie (Bambou Diffusion)

Adopté à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

6. Maîtrise d'ouvrage déléguée au Département pour le programme de travaux de sécurisation et d'aménagement des accès du Mont Saint Cyr par les chemins de St-Georges et du camp des Monges et du point de vue

Adopté à l'unanimité.

STATIONNEMENT

7. Tarifs locaux - Gratuité de 30 minutes de stationnement à partir du 1^{er} juin 2018

M. CASTANG s'abstient.

Adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

8. Délégation de Service Public « Practice de golf » - Avenant de prolongation

M. CASTANG s'abstient.

Adopté à l'unanimité.

9. Délégation de Service Public « fourrière automobile » - Avenant de prolongation

Adopté à l'unanimité.

10. Tarifs locaux/Délégation générale au Maire – Abrogation de la délibération N° 5 du 4 avril 2014

M. CASTANG vote contre.

Adopté à la majorité.

CULTURE

11. Saison culturelle 2018/2019 de la Ville de Cahors – contrats et conventions de partenariat pour les spectacles, les arts visuels et les arts plastiques

Adopté à l'unanimité.

MARCHES PUBLICS

12. Groupement de commande pour la fourniture, l'installation, la formation et la maintenance d'actifs réseaux entre la Ville de Cahors, le Grand Cahors, le CCAS de Cahors, le CIAS du Grand Cahors, l'EPIC Tourisme du Grand Cahors, l'EPIC Régie d'Equipements Culturels et le Syndicat Mixte Ouvert de Cahors Sud – Constitution et Adhésion au groupement – Autorisation de lancement de la procédure et signature des marchés

Adopté à l'unanimité.

DRH

13. Modification du tableau des effectifs suite à avancements de grade

Adopté à l'unanimité.

14. Fonctionnement du Comité Technique

Adopté à l'unanimité.

15. Fonctionnement du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Les délibérations du Conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au Secrétariat général de la Mairie.



Le Maire,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE